

Pour diffusion immédiate
Le 25 janvier 2013

Demandes de désignation de droits pétroliers et gaziers dans le nord du Yukon : donnez votre avis

WHITEHORSE — Le gouvernement du Yukon veut sonder l'opinion de la population relativement à deux demandes de désignation de droits pétroliers et gaziers visant le bassin de la plaine Eagle. Les deux demandes visent des zones de gestion intégrée du plan d'aménagement des terres du nord du Yukon, où des demandes relatives à l'acquisition de parcelles industrielles ou touchant d'autres activités seront examinées.

Depuis 2007, 15 permis visant des droits pétroliers et gaziers ont été délivrés pour le bassin de la plaine Eagle. Plus récemment, le gouvernement du Yukon et la Première nation des Gwitchin Vuntut ont publié un document de décision conjointe concernant l'approbation de deux forages d'exploration.

« Le processus de traitement des demandes de droits pétroliers et gaziers au Yukon comprend une étape de consultation publique de 60 jours, durant laquelle on invite les gouvernements des Premières nations, les municipalités et les particuliers à soumettre des commentaires », a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, M. Brad Cathers.

Les Yukonnais sont donc invités à présenter dès aujourd'hui leurs préoccupations concernant les droits d'accès et les effets environnementaux et socioéconomiques que pourraient entraîner ces activités d'exploitation pétrolière et gazière. La consultation publique durera 60 jours. Les commentaires reçus au cours du processus de consultation serviront à décider s'il faut ou non accorder des droits d'exploration pétrolière et gazière pour certaines ou pour toutes les zones désignées. Les terres des Premières nations de catégorie A et B visées par un règlement et les zones protégées ne sont pas comprises dans les deux zones désignées.

Le processus d'aliénation permet d'octroyer des droits d'exploration pétrolière et gazière pour une zone particulière. Toutefois, avant que des activités d'exploration ou d'exploitation puissent être entreprises dans ce secteur, le projet devra être examiné par l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon et tous les permis et approbations nécessaires devront être obtenus.

La population est invitée à examiner les zones en question et à fournir des commentaires en visitant le site Web yukonoilandgas.com. La date limite pour la présentation de commentaires est le 28 mars.

En plus de ce processus, le gouvernement du Yukon continue de préparer un dialogue public au sujet de l'industrie pétrolière et gazière, conformément à la motion adoptée par l'Assemblée législative en novembre dernier.

-30-

Renseignements :

Elaine Schiman
Communications
Conseil des ministres
867-633-7961
elaine.schiman@gov.yk.ca

Jesse Devost
Communications
Énergie, Mines et Ressources
867-667-5809
jesse.devost@gov.yk.ca

Communiqué numéro 13-014

Stay up to date with the latest Yukon government news by subscribing to our RSS feed here:
<http://www.gov.yk.ca/news/rss.html>. Or follow us on Twitter @yukongov.